

Association Sportive de l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée
5 boulevard Descartes, Champs-sur-Marne,
77454 Marne-la-Vallée Cedex 2.

Procès-Verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 mars 2015.

Le 18 mars 2015 à 10 heures, les membres de l'Association Sportive de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée se sont réunis en assemblée générale en salle 2B063 du bâtiment Copernic, situé 5 boulevard Descartes à Champs-sur-Marne.

Sont présents :

Membres du Bureau de l'association :

Brigitte Faivre-Ezzine, représentante du président de l'association,
Laurence Stephan, trésorière,
Jérémy Kovaltchouk, secrétaire de l'association,

Membre du Comité Directeur de l'association :

Stéphane Docet
Eric Sabathié

Membre Actifs :

Antoine Gosselin
Melvyn Croizier

Sont absents :

Membre du Bureau de l'association :

Andry Randriamanamihaga, vice-président de l'association.

Membre du Comité Directeur de l'association :

Manuel Sinayen.

Soit 7 voix présentes ou représentées.

L'assemblée générale désigne Brigitte Faivre-Ezzine en qualité de présidente de séance et Jérémy Kovaltchouk en qualité de secrétaire de séance.

La présidente de séance met à la disposition des présents les rapports d'activité et financiers.

Puis, elle rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport d'activité ;
- Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos ;
- Approbation du budget prévisionnel 2014/2015 ;
- Election du Comité Directeur ;
- Fixation du montant des cotisations annuelles ;
- Projets, perspectives d'évolutions et questions diverses.

1^{ère} délibération : Approbation du rapport d'activité.

Jérémy Kovaltchouk présente le rapport d'activité de l'association pour l'année universitaire 2014-2015, en précisant que, depuis la rentrée 2014, les responsables des cours de danse ont formé leur propre association et seules les activités sportives ont été conservées au sein de l'AS :

- Un nombre de licenciés en légère hausse passant de 120 à 124 au 18 Mars 2015.
- La conservation des sports collectifs ainsi que la création de nouvelles équipes (Rugby, Tennis Féminine).
- Un nombre de disciplines représentées toujours aussi varié.
- L'achat d'équipements de qualité ainsi qu'un encadrement de qualité permettant la bonne santé sportive de l'association.
- Des résultats sportifs en hausse, significatifs d'une évolution.

Les membres de l'assemblée générale approuvent à l'unanimité le rapport d'activité.

2^{ème} délibération : Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos.

Laurence Stephan commente le compte de résultat de l'exercice 2013/2014, clôturé en déficit de 457,58 € portant le nouveau solde de l'association à 8 922,59€. Ce résultat s'explique par les charges salariales liées au paiement des professeurs de danse qui ont contraint l'association à geler certaines dépenses.

Le rapport financier et les comptes de l'exercice clos sont approuvés à l'unanimité.

3^{ème} délibération : Approbation du budget prévisionnel 2014/2015.

Concernant le budget prévisionnel 2014/2015, il est présenté en équilibre pour un montant de 9700 €.

Pour les dépenses, l'association a prévu d'investir dans les matériels d'entraînement (ballons, plots, chasubles etc.), tenues de match et survêtements pour 6200 €, d'acheter des licences sportives pour 2500 €, et de défrayer les entraîneurs bénévoles à hauteur de 1000 €.

Du côté des recettes, l'équilibre est apporté par la subvention de l'université (5000 €), une subvention du FSDIE (2055 €), un reversement de trop-perçu par le CRSU (645 €) ainsi que le montant des cotisations estimé à 2000 €.

Le budget prévisionnel 2014/2015 est approuvé à l'unanimité.

4^{ème} délibération : Election du Comité Directeur.

En plus de Gilles Roussel, président de l'université, membre de droit du Comité Directeur, les personnes suivantes présentent leur candidature :

- Jérémy Kovaltchouk,
- Melvyn Croizier,
- Stéphane Docet,
- Eric Sabathié.

La nomination au Comité Directeur des membres de l'association ayant présenté leur candidature est approuvée à l'unanimité par l'assemblée générale.

5^{ème} délibération : Fixation du montant des cotisations.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le maintien à 20 € du tarif proposé aux étudiants et personnels de l'UPEM.

Cette décision entrera en vigueur le 1^{er} Septembre 2015.

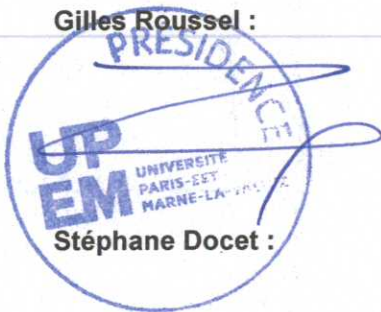
Après quoi, personne ne demandant plus la parole, la présidente lève la séance à 11h34 après avoir remercié les adhérents présents pour leur participation.

Signature du président de séance

Signature du secrétaire de séance

Signature des membres du Comité Directeur :

Gilles Roussel :



Stéphane Docet :

Melvyn Croizier :

Eric Sabathié :

Jérémy Kovaltchouk :